

REMERCIEMENTS

655695

SALIES-DE-BÉARN

Jean SERRES, son époux ;
parents et amis,
très touchés
par les marques de sympathie
que vous leur avez témoignées
lors du décès de

M^{me} Emilie SERRES,
née SÉCALOT,

vous prie de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*PF salisiennes, Sébastien Dubourdiou,
504, route d'Orthez, Salies-de-Béarn,
tél. 05.59.38.23.09.*

655029

LESCAR

Dominique et Raymond CUSSEY,
Jacques-Louis et Manon GEISLER,
ses enfants ;
Guillaume et Sabine GEISLER,
Louis GEISLER et Vincent HUGUET,
Sylvie CUSSEY et Nicolas BOLE,
ses petits-enfants ;
Svetlana, Lalie, Elias,
ses arrière-petits-enfants ;
parents et amis
remercient très chaleureusement
toutes les personnes qui,
par leur présence aux obsèques de

Marie-Thérèse GEISLER,
se sont associées à leur peine.

*PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
2, chemin du Lagoué, Poey-de-Lescar,
tél. 05.59.81.18.96.*

655611

ABÈRE
LESCAR

Ses frères et sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
neveux et nièces,
le village Emmaüs de Lescar-Pau
les familles BOUDASSOU,
CAPDEBOSCO,
parents, alliés et amis
remercient toutes les personnes
qui, par leurs témoignages
d'amitié ou leur présence
aux obsèques de

Pierre BOUDASSOU,
ont partagé cette douloureuse épreuve.

*PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
2, chemin du Lagoué, Poey-de-Lescar,
tél. 05.59.81.18.96.*

655169

GAUJACQ - ORTHEZ - POMAREZ
BAIGTS-DE-BÉARN - CLERMONT - SERRES-SAINTE-MARIE

André DUTILH, son frère, ses enfants et petits-enfants ;
Jeannette SAINT-GERMAIN, sa sœur, André, son beau-frère, et leurs enfants ;
Marie-Agnès BADETS, sa sœur, Guy, son beau-frère, et leur fils ;
Jean-Michel (†) et Chantal DUTILH, son frère, sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants ;
Arlette (†) et Jacques LADIN, sa sœur, son beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants ;
Jean (†) et Renée DUTILH, son frère, sa belle-sœur, et leurs filles ;
les familles DUTILH, BELLOCOQ, LAMAGNERE, LAGARDERE,
parents, amis et voisins,
très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié
qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Guy DUTILH,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prie
de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF des Landes, Chaperon Parabis, 503, route de l'Océan, Amou, tél. 06.75.05.87.54.

655812

OLORON-SAINTE-MARIE
ARROS-DE-NAÏ
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (17)

Marie-Ange et Bernard BECQUART,
Albert CHARLES,
ses enfants et son gendre ;
les familles MISO, MARTIN, EHNIS,
CHARLES et LIBUTTI,
parents et alliés
remercient toutes les personnes
qui, par leurs témoignages d'amitié
ou leur présence aux obsèques de

M^{me} Antoinette CHARLES,
née MISO,
ont partagé cette douloureuse épreuve.

*Funérarium Lassalle, Ledoux,
VF Assistance, tél. 05.59.39.20.54.*

655641

LUCQ-DE-BÉARN

Anne-Marie et Cécile, ses filles ;
Karly, sa petite-fille ;
Justin et Danielle CABANNÉ,
son frère et sa belle-sœur ;
parents, amis et alliés
remercient toutes les personnes
qui, par leurs témoignages
d'amitié ou leur présence
aux obsèques de

M^{me} Marie CABANNÉ,
ont partagé cette douloureuse épreuve.

*Funérarium Lassalle, Ledoux,
VF Assistance, tél. 05.59.39.20.54.*

ANNONCE ADMINISTRATIVE

ao_pp_69616440



Communauté d'agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de révision générale
du Plan local d'urbanisme d'Hendaye

Par décision en date du 31 octobre 2019, afin d'assurer une bonne information et participation du public, le Président de l'agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune d'Hendaye qui se déroulera pendant une durée de 33 jours consécutifs du **lundi 25 novembre 2019 au vendredi 27 décembre 2019 à 17 h 30**.

La procédure de révision du Plan local d'urbanisme de la commune d'Hendaye a été engagée pour procéder à diverses évolutions, notamment réglementaires et législatives, entrant dans le champ d'application de la procédure de révision défini à l'article L.153-31 et suivant du code de l'urbanisme. Le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune d'Hendaye a fait l'objet d'une évaluation environnementale, figurant dans le rapport de présentation et le résumé non technique et d'un avis de l'autorité administrative environnementale compétente délivré le 2 octobre 2019 joints au dossier d'enquête publique.

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est la Communauté d'agglomération Pays Basque. A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune d'Hendaye, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire.

M. Jean-Claude LOSTE, géomètre-expert en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal administratif de Pau n°E19000168/64 en date du 15 octobre 2019.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis au titre de la procédure, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

sous format papier en mairie d'Hendaye, place de la République, aux jours habituels d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 heures, et de 13 h 30 à 17 h 30

sous format numérique sur le site internet de l'Agglomération www.communauté-paysbasque.fr, et sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/1745>

Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie d'Hendaye aux horaires habituels d'ouverture. Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de Communauté d'agglomération Pays Basque.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Hendaye, place de la République, salle des commissions, étage 2, les :

mercredi 27 novembre 2019 de 9 h à 12 heures ;

jeudi 5 décembre 2019 de 14 h 30 à 17 h 30 ;

mercredi 11 décembre 2019 de 9 h à 12 heures ;

vendredi 27 décembre 2019 de 14 h 30 à 17 h 30 ;

ainsi qu'au Centre de congrès Antoine d'Abbadie, Sokoburu, salle Hegoa, 82 avenues des Mimosas / 125 boulevard de la Mer 64700 Hendaye le **samedi 21 décembre de 9 h à 12 heures.**

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur :

par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : M. le Commissaire enquêteur du PLU d'Hendaye - mairie d'Hendaye, place de la République, 64700 Hendaye, avec la mention [NE PAS OUVRIR]. Sur le registre d'enquête en version papier tenu en mairie d'Hendaye aux jours et heures d'ouverture habituels

par voie électronique, aux adresses suivantes : préférentiellement sur le registre dématérialisé unique visé ci-dessus (www.registre-dematerialise.fr/1745) qui permet la consultation du dossier et la transmission de courriers électroniques.

n.lopez@communauté-paysbasque.fr en indiquant comme objet : « enquête publique PLU Hendaye ».

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie d'Hendaye et à la Communauté d'agglomération Pays Basque aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque <http://www.communauté-paysbasque.fr> pendant une durée d'un an, courant à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Le Président

Amoureux ?
Dites-le à tout le monde

Votre message personnalisé
dans la page Carnet de votre journal
à partir de **33€60**
TTC seulement.

Renseignements
au **05 59 82 20 49**



SERVICES

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.
Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.
Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.
Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15
Police et gendarmerie → Tél. 17
Sapeurs-pompiers → Tél. 18
« SOS Médecins » → Tél : 05.59.62.44.44.
Centre anti-poisons → Tél : 05.56.96.40.80.
jour et nuit.
Cardiologie - Clinique cardiologique
d'Aressy → Tél : 05.59.82.26.00, 24 h/24.
Centre hospitalier de Pau →
Tél : 05.59.92.48.48.
Polyclinique Marzet, Urgences médico-
chirurgicales → Tél : 05.59.92.56.96.
Centre hospitalier → Tél : 05.59.92.48.48.
Centre hospitalier des Pyrénées (ancien
CHS) → Tél : 05.59.80.90.90.
Urgences psychiatriques →
05.59.80.94.63.

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.
Dépannage électricité → 0810.333.364
Dépannage gaz → 0810.433.065
SNCF → 05.59.39.00.61.

Taxis

Taxi Lopez → Tél 05.59.39.00.52.
Taxi Myriam → Tél. 06.79.57.82.66
Moumour → Taxi Goubern, tél 05.59.36.01.30.
Ambulances d'Oléron (ambulance, vsi,
taxi) → tél. 05.59.39.64.64

Petite enfance

Crèche intercommunale et Relais
Assistants Maternelles → 05.59.39.38.39.

ORTHEZ

Taxi Busquet → 05.59.69.34.78.
Taxi Denis → 05.59.67.02.04
Mairie → 05.59.69.00.83.
SNCF → 05.59.65.25.05.
Halte-garderie → 05.59.69.14.91.

PAU

Mairie → 05.59.27.85.80.
Central taxis Grand Pau → 05.81.12.72.12.
Taxis palois → Tél : 05.59.02.22.22.
Taxi Union → Tél : 05.59.32.50.60.
Taxis 43 et 44 Pau → Tél : 06.08.32.66.27
ou 06.08.94.66.15.
Béarn Taxi Services (Noguères) →
Tél : 06.79.81.81.70.
Taxis Béarnais (Gan) → Tél. 05.59.06.48.93.
Taxis Handy-Mondeilh (Serres-Castet) →
Tél : 05.59.33.23.70.
Taxis pour tous : (Mazères-
Lezons/Montardon/Navailles-Angos) →
05.59.33.26.57.
Taxi animalier Z'Animo taxi →
Tél. 06.98.66.05.31.
Centre régional d'informations routières →
Tél. 05.56.96.33.33.

Renseignements EDF-GDF

Accueil Clientèle Résidentiel →
Tél. 0810.811.710.
Dépannage électricité → Tél. 0810.333.364.
Dépannage gaz → Tél. 0810.433.065.

DROITS

Apavi

Aides aux victimes d'infractions →
Tél : 05.59.27.91.23.

Union des consommateurs
(Orthez)

11, rue Saint-Gilles → de 9h à 12h.
05.59.67.05.80.

ADRI (Monein)

Association de Droit Rural Info → Tél. :
05.59.34.35.89

Les Délégués du Défenseur
des Droits en Béarn

Martine Deffaux
MSAP du quartier Saragosse
2 rue du 8 mai 1945 à Pau
05.59.27.68.79 – les mercredis toute la journée
Claire Didot
MSAP d'Ousse des Bois
8 rue Parc en Ciel à Pau
05.59.98.64.24 – Les mardis matin
Aline Dupeyron
1er et 3^e mercredis du mois
Préfecture de Pau
2^e et 4^e mercredis du mois
Centre Socio Culturel d'Orthez
07.81.39.01.70

ÉCOUTE

SOS Amitié

24h sur 24h → Tél : 05.59.02.02.52.

Présence

Accompagnement des personnes en fin de
vie et en deuil → 11, bd Jean-Sarailh. Tél :
05.59.92.01.74. Permanences tous les mercredis
de 14 h à 18 h. presencepau@neuf.fr

Couple et Famille

Permanence → 6 rue Cazaubon Norbert à Pau,
tél 05.59.02.98.11.

Ensemble, soyons vigilants

ADFI 64 – 40 – 65 (association de
défense des familles et de l'individu contre les
dérives sectaires) Vous écoute, Vous informe,
Vous aide et Vous conseille. En toute
confidentialité et gratuitement.
Permanences → 1^{er} et 3^e mercredi du mois de
18h à 20h et sur RDV. Centre Social de La
Pépière, avenue Robert-Schuman, 64000 Pau,
tél. 05.59.43.72.26 - 06.79.65.07.09 -
adfi6440@gmail.com – www.unadfi.org

VMEH

Visite des Malades dans les
Établissements Hospitaliers → Permanences
tous les vendredis de 15h à 17h à Hauterive, Rdc.
Tél. 05.59.92.50.25 ou 06.84.18.66.23.

Ecoute Salies

Le savoir Partagé, lieu de rencontre et
d'échange à l'adresse des parents, futurs
parents et grands parents → Mardi de 9h30 à
11h ou de 18h à 19h30. 2 av. Al Cartero à salies-
de-Béarn. 05.59.38.37.01.

ALMA 64

Écoute téléphonique de situations de
maltraitance aux personnes âgées et/ou en
situation de handicap. → Mardi matin de 9h à
12h. Tél. : 05.59.02.47.84 ou 3977

SOLIDARITÉ

Croix-Rouge

Accueil personnalisé au 05.59.39.66.26.
Permanences :
Pau → 9 rue Louis Barthou.
Oléron → Rue Rocgrand, du lundi au vendredi de
14 h à 18 h.
Orthez → Tél 05.59.67.12.54.

Aider

Accueil, entraide, urgent → 323, boulevard de
la Paix. Tél : 05.59.40.13.51. Permanences du
lundi au vendredi.

Point d'eau 64 - Le Phare

Accueil de jour → du lundi au vendredi de 8 h à
12 h et de 14h à 16h30, service d'hygiène,
orientations sociales pour personnes sans
domicile fixe.
Tél. 05.59.27.18.58. 3 rue de Ségure.

Lieux de rencontre et
d'accompagnement

A l'adresse des bénéficiaires du RMI → 8,
bis rue Marca, tél : 05.59.27.63.79 - 81, avenue
du Loup (MJC du Lau), Tél : 05.59.80.07.41.

France-Bénévolat

Accueil de bénévoles et d'associations →
05.59.92.72.27. Permanences au Centre Social
La Pépière, du lundi au vendredi de 14 h à 17h.